

Moissonner la mer

Économies, sociétés

et pratiques halieutiques méditerranéenne

(xv^e-xxi^e siècle)

sous la direction de

Gilbert Buti, Daniel Faget, Olivier Raveux, Solène Rivoal



Lieu d'échanges et de conflits, de circulation et de confrontation des hommes, des biens, des savoir-faire, des langues et des idées, la Méditerranée invite à la comparaison des espaces, des temps, des pratiques. Son histoire, faite d'expériences à mettre au jour, incite à mesurer échecs et succès et à apprécier la part de la réalité, de l'utopie, du désenchantement et des anticipations fondatrices.



Moissonner la mer Économies, sociétés et pratiques halieutiques méditerranéennes (xv^e-xxi^e siècle)

sous la direction de
Gilbert Buti, Daniel Faget, Olivier Raveux, Solène Rivoal

Occupant au début du xxi^e siècle moins de 250 000 actifs pour l'ensemble du bassin méditerranéen, les activités halieutiques ont marqué l'histoire des sociétés littorales depuis l'Antiquité, conférant aux rivages de la mer Intérieure une identité spécifique. Ces activités ont connu d'importantes mutations à partir du xv^e siècle, lorsque l'avènement d'innovations techniques radicales s'est conjugué avec une intégration croissante aux marchés urbains et au monde marchand. Réunissant de nombreux auteurs spécialistes de ces thématiques, cet ouvrage propose un éclairage sur les dynamiques qui ont marqué le monde de la pêche depuis la fin du Moyen Âge, mais aussi sur la nouvelle modernité que peuvent incarner les pêches artisanales face aux défis actuels de préservation de la ressource marine.

Gilbert Buti, Professeur émérite d'histoire moderne, TELEMMe (AMU, CNRS) ; Daniel Faget, Maître de conférences d'histoire moderne, TELEMMe (AMU, CNRS) ; Olivier Raveux, Chargé de recherche en histoire moderne et contemporaine, TELEMMe (CNRS, AMU) ; Solène Rivoal, Docteure en histoire moderne, TELEMMe (AMU, CNRS).

Ont contribué à cet ouvrage : Patrick Bonhomme, Yannick Bosc, Emmanuel Botte, Charles François Boudouresque, Gwenaél Cadiou, Paolo Calcagno, Clément Calmettes, Alida Clemente, Maria Lucia De Nicolò, Najat El Khiati, Maurizio Gangemi, Alfons Garrido i Escobar, Pit Humeau, Gilbert Larguier, Laurence Le Diréach, Jordi Leonart, Sylviane Llinares, Luca Lo Basso, Francesc Maynou, Mélanie Ourgaud, Marcel Pujol i Hamelink, Mohamed Ramdani, Mohammed Ramdani, Delphine Rauch, Ezio Ritrovato, Élodie Rouanet, Roser Salicrú i Lluch, Elisabeth Tempier, Hugo Vermeren, Ambra Zambernardi.



Moissonner la mer
Économies, sociétés
et pratiques halieutiques méditerranéennes
(xv^e-xxi^e siècle)

Remerciements

Cinq articles ont été traduits de l'italien. Nous remercions le laboratoire TELEMMe (AMU, CNRS) pour son soutien à la traduction, ainsi que Davide Aliberti et Luca di Mauro pour la révision de deux textes.

ISBN : 978-2-8111-2515-8

© Aix-Marseille Université, CNRS,
MMSH, 13094 – Aix-en-Provence
<http://mmsh.univ-aix.fr>

© Éditions Karthala
22-24 bd Arago, 75013 – Paris
<http://www.karthala.com>
paiement sécurisé

2018

Illustration de couverture : © Stéphane Lemaître, 1984 (DR) – Détail (coll. privée D. Faget).

Moissonner la mer
Économies, sociétés
et pratiques halieutiques méditerranéennes
(xv^e-xxi^e siècle)

sous la direction de
Gilbert Buti, Daniel Faget, Olivier Raveux, Solène Rivoal

Karthala
Maison méditerranéenne des sciences de l'homme

Collection L'atelier méditerranéen
Directeur de la collection : François Quantin
Secrétariat de rédaction : Gisèle Seimandi

- Mégapoles méditerranéennes*, sous la direction de C. Nicolet, R. Ilbert et J.-C. Depaule, 2000
- Valeur et distance. Identité et société en Égypte*, sous la direction de C. Décobert, 2000
- Techniques et sociétés en Méditerranée*, édité par J.-P. Brun et Ph. Jockey, 2001
- L'anthropologie de la Méditerranée*, sous la direction d'A. Blok, C. Bromberger et D. Albera, 2001
- La Méditerranée des réseaux*, sous la direction de J. Cesari, 2002
- Nourrir les cités de Méditerranée*, sous la direction de B. Marin et C. Virlouvet, 2004
- La Méditerranée des anthropologues*, sous la direction de D. Albera et M. Tozy, 2005
- Enjeux d'histoire, jeux de mémoire. Les usages du passé juif*, sous la direction de J.-M. Chouraqui et G. Dorival, 2006
- Gens de passage en Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne*, sous la direction de C. Moatti et W. Kaiser, 2007
- Saint et sainteté dans le christianisme et l'islam. Le regard des sciences de l'homme*, sous la direction de N. Amri et D. Gril, 2007
- Marbres et autres roches de la Méditerranée antique : études interdisciplinaires*, sous la direction de Ph. Jockey, 2009
- La raison du mouvement. Territoires et réseaux de migrants albanais en Grèce*, P. Sintès, 2010
- Les acteurs des transformations foncières autour de la Méditerranée au XIX^e siècle*, sous la direction de V. Guéno et D. Guignard, 2013
- La loge et le fondouk. Les dimensions spatiales des pratiques marchandes en Méditerranée. Moyen Âge – Époque moderne*, sous la direction de W. Kaiser, 2014
- Juives et musulmanes. Genre et religion en négociation*, sous la direction de L. Anteby-Yemini, 2014
- Pêches méditerranéennes. Origines et mutations. Protohistoire-XXI^e siècle*, sous la direction de D. Faget et M. Sternberg, 2015
- Pollutions industrielles et espaces méditerranéens. XVII^e-XXI^e siècle*, sous la direction de L. Centemeri et X. Daumalin, 2015
- Dire l'architecture dans l'Antiquité*, sous la direction de R. Robert, 2016
- Penser le service public en Méditerranée. Le prisme des sciences sociales*, sous la direction de G. Gallenga et L. Verdon, 2017
- Migrations et temporalités en Méditerranée. Les migrations à l'épreuve du temps (XVIII^e-XXI^e siècle)*, sous la direction de V. Baby-Collin, S. Mazzella, S. Mourlane, C. Regnard et P. Sintès, 2017

Les auteurs

Patrick BONHOMME, Aix Marseille Univ, CNRS, IRD, OSU Pythéas,
Gis Posidonie, Marseille, France

Yannick BOSC, Normandie Université, UniRouen, GRHis, Rouen, France

Emmanuel BOTTE, CNRS, Aix Marseille Univ, Minist Culture, CCJ, Aix-en-Provence, France

Charles François BOUDOURESQUE, Aix Marseille Univ, CNRS, IRD, OSU Pythéas, MIO, Marseille, France

Gilbert BUTI, Aix Marseille Univ, CNRS, TELEMMe, Aix-en-Provence, France

Gwenaël CADIOU, Aix Marseille Univ, CNRS, IRD, OSU Pythéas, Gis Posidonie, Marseille, France

Paolo CALCAGNO, Università degli Studi de Genova, Laboratorio di Storia Marittima e Navale (NavLab), Gênes, Italie

Clément CALMETTES, Lycée de la Mer Paul Bousquet, Sète, France

Alida CLEMENTE, Università degli Studi di Foggia, Foggia, Italie

Maria Lucia DE NICOLÒ, Università di Bologna, Bologne, Italie

Najat EL KHIATI, Université Hassan 2 de Casablanca, Faculté des sciences Ain Chock, Biologie, Casablanca, Maroc

Daniel FAGET, Aix Marseille Univ, CNRS, TELEMMe, Aix-en-Provence, France

Maurizio GANGEMI, Università degli Studi di Bari Aldo Moro, Bari, Italie

Alfons GARRIDO I ESCOBAR, Universitat de Girona, Càtedra d'Estudis Marítims, Museu de la Pesca, Gérone, Espagne (Catalogne)

Pit HUMEAU, Consultant en gestion des espaces littoraux, France

Gilbert LARGUIER, Université de Perpignan Via Domitia, Perpignan, France

Laurence LE DIRÉACH, Aix Marseille Univ, CNRS, IRD, OSU Pythéas,
Gis Posidonie, Marseille, France

Jordi LLEONART, Institut de Ciències del Mar, CSIC, Barcelone, Espagne (Catalogne)

Sylviane LLINARES, Université Bretagne Sud, TEMOS CNRS FRE 2015, Lorient, France

Luca Lo BASSO, Università degli Studi de Genova, Laboratorio di Storia Marittima e Navale (NavLab), Gênes, Italie

Francesc MAYNOU, Institut de Ciències del Mar, CSIC, Barcelone, Espagne (Catalogne)

Mélanie OURGAUD, Aix Marseille Univ, CNRS, IRD, OSU Pythéas, MIO, Marseille, France

Marcel PUJOL I HAMELINK, Escola Superior de Conservació i Restauració de Béns Culturals de Catalunya, Barcelone, Espagne (Catalogne)

Mohamed RAMDANI, Université Mohammed I^{er}, Faculté des sciences, Oujda, Maroc

Mohammed RAMDANI, Université Mohammed V, Institut scientifique, DZEA-Géo-Bio, Rabat, Maroc

Olivier RAVEUX, CNRS, Aix Marseille Univ, TELEMMe, Aix-en-Provence, France

Delphine RAUCH, Université Côte d'Azur, ERMES, Nice, France

Ezio RITROVATO, Università degli Studi di Bari Aldo Moro, Bari, Italie

Solène RIVOAL, Aix Marseille Univ, CNRS, TELEMMe, Aix-en-Provence, France

Élodie ROUANET, Aix Marseille Univ, CNRS, IRD, OSU Pythéas, Gis Posidonie, Marseille, France

Roser SALICRÚ I LLUCH, Institució Milà i Fontanals, CSIC, Barcelone, Espagne (Catalogne)

Élisabeth TEMPIER, Association L'Encre de mer, Sanary-sur-Mer, France

Hugo VERMEREN, Université de Reims Champagne-Ardenne, CERHIC (EA 2616), Reims, France

Ambra ZAMBERNARDI, Università di Torino, Turin, Italie et Universidad de Sevilla, Séville, Espagne

Sommaire

Introduction générale – Daniel Faget	11
---	-----------

Partie 1 – Techniques de pêche en Méditerranée

Olivier Raveux – Introduction	17
Alfons Garrido i Escobar, Marcel Pujol i Hamelink, <i>Changements techniques et conflits de pêche dans la Catalogne de l'époque moderne</i>	21
Daniel Faget, Olivier Raveux, <i>Entre rationalisation de la collecte et conquête du milieu sous-marin. Les techniques de pêche du corail rouge de Méditerranée du XVI^e au début du XX^e siècle</i>	37
Maria Lucia De Nicolò, <i>Production et consommation du poisson de mer. L'espace adriatique (XVI^e-XVIII^e siècle)</i>	53
Ezio Ritrovato, <i>La pêche au carrelet le long de la côte adriatique italienne</i>	69
Ambra Zambernardi, <i>Les derniers « paysans de la mer ». La pêche au thon rouge par la madraque en mer Méditerranée</i>	85

Partie 2 – Dynamiques halieutiques, organisations et marchés

Gilbert Buti – Introduction	119
Paolo Calcagno, <i>Pêches et pêcheurs en Ligurie au début du XVIII^e siècle : un cadre d'ensemble à partir d'une proposition de réforme fiscale</i>	123
Luca Lo Basso, <i>Entre l'Orient et l'Occident. Corail et épices dans les trafics maritimes entre Gênes, Marseille, Livourne et Alexandrie à la fin du XVI^e siècle</i>	139
Jordi Lleonart, Francesc Maynou, Roser Salicrú i Lluç, <i>Marine Species and their Selling Prices in the Crown of Aragon. An Initial Approach with Some Examples from the 14th to the 17th Centuries</i>	159

Gilbert Buti, Sylviane Llinares, <i>Pêches et pêcheries à la fin du XVIII^e siècle en France méditerranéenne d'après l'inspection Chardon</i>	175
Gilbert Larguier, <i>Des lagunes à la mer. Pêche et société littorale autour du golfe du Lion (XI^e-XVIII^e siècle)</i>	195
Yannick Bosc, <i>La prud'homie des patrons-pêcheurs de Marseille pendant la Révolution française : principes républicains, droit à l'existence et préservation de la ressource</i>	211
Clément Calmettes, Pit Humeau, <i>Les pêcheurs d'anguille de Palavas-les-Flots (Hérault, France) : une organisation en coopérative pour répondre aux défis actuels de la pêche</i>	225
Élisabeth Tempier, <i>Prud'homies de pêche, un modèle de gestion des communs</i>	239

Partie 3 – Gestion des ressources et politiques de pêche

Daniel Faget – Introduction.....	249
Solène Rivoal, <i>De l'expertise savante aux expérimentations économiques. L'action de la Société économique de Split dans la politique halieutique vénitienne (seconde moitié du XVIII^e siècle)</i>	253
Alida Clemente, <i>La pêche comme industrie : utopies productivistes, rhétorique écologique et tentatives de clôture de la mer dans l'Italie post-unification</i>	269
Delphine Rauch, <i>Aquaculture, pisciculture et viviers dans les Alpes-Maritimes de 1852 à 1941 : des tentatives de préservation des ressources méditerranéennes aux effets limités</i>	285
Hugo Vermeren, <i>Remédier à la crise de la main-d'œuvre dans le secteur halieutique algérien au lendemain de la Première Guerre mondiale : le « pari kabyle »</i>	301
Maurizio Gangemi, <i>Dans les mers des autres. Pêcheurs des Pouilles en Méditerranée et au-delà (XIX^e-XX^e siècle)</i>	319
Laurence Le Diréach, Charles François Boudouresque, Patrick Bonhomme, Gwenaël Cadiou, Mélanie Ourgaud, Élodie Rouanet, <i>Exploitation des ressources halieutiques par la pêche artisanale dans et autour des aires marines protégées : socio-écosystème, conservation et gouvernance</i>	351
Ramdani Mohammed, Ramdani Mohamed, Najat El Khiati, <i>La pêche contemporaine en Méditerranée marocaine : état des lieux et bilan des engins et des espèces ciblées pour une meilleure gestion du secteur</i>	381

Conclusion générale – Emmanuel Botte.....	393
--	-----

Introduction générale

Indissociablement liée à l'histoire de la Méditerranée, l'économie halieutique demeure de nos jours un important secteur d'activité. Dans l'ensemble de cette mer intérieure, 250 000 hommes et femmes vivent encore directement de la pêche, 72 000 bâtiments immatriculés sillonnant aujourd'hui les eaux littorales.

11

Ce secteur est aujourd'hui en crise. Les tonnages de pêche dans cet espace spécifique, après avoir atteint un pic historique de 1,2 million de tonnes au milieu des années 1990 (soit un doublement entre 1960 et 1990) déclinent régulièrement depuis cette date. Ils s'établissaient autour de 800 000 tonnes en 2015. Cette baisse inquiétante des captures a une explication. Le rendement maximum durable (RMD), qui fixe la limite des capacités de régénération des espèces, est dépassé pour plus de 91 % de celles-ci en Méditerranée. Dans le bassin occidental, c'est même 96 % du stock qui est surexploité, à l'exemple des stocks d'anchois et de sardines du golfe du Lion qui ont connu des changements drastiques ces dernières années, matérialisés par une diminution de leur biomasse, mais aussi par des changements dans la structure par âge et la taille moyenne des poissons.

Le scénario d'une disparition des pêches professionnelles en Méditerranée n'est donc plus une fiction. La situation présente ne préjuge pourtant en rien de l'avenir et ne doit pas conduire à un pessimisme pourvoyeur de fatalisme et d'inaction.

La communauté scientifique et, au-delà, l'ensemble des communautés côtières ne peuvent en effet se résoudre à voir disparaître un secteur essentiel pour l'alimentation des populations du bassin, et une activité qui a forgé depuis l'Antiquité l'identité même de nos sociétés. Les acteurs de l'économie halieutique détiennent encore les moyens d'inverser la tendance et de peser sur la mise en place de pêches capables de concilier survie de l'activité et gestion raisonnée des ressources.

Les politiques de gestion de la pêche méditerranéenne, portées par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), par les gouvernements ou par les instances communautaires, mettent

aujourd'hui l'accent sur la nécessité de réactiver les pêches artisanales. Ces *small scale fisheries*, c'est-à-dire ces entreprises de pêche équipées de bateaux de moins de 12 mètres, représentent toujours 80 % des navires en activité dans la Méditerranée. Elles ont une importance sociale vitale pour la rive sud et le bassin oriental de cet espace maritime. Mais elles cristallisent aussi sur la rive nord l'image d'une pêche respectueuse de la ressource, gardienne d'une culture maritime et d'une manière de vivre son appartenance à cet espace singulier.

12

L'histoire peut apporter sa pierre pour résoudre les multiples défis que le secteur doit affronter aujourd'hui. Le retour des expériences passées permet de formuler des hypothèses, d'examiner les chemins déjà empruntés et d'analyser l'ensemble des pratiques et les politiques développées par les différents acteurs de l'économie halieutique. Pour autant, que savons-nous de l'histoire de ces pêches côtières ? Le temps n'est-il pas venu d'en écrire une histoire précise, alors que certaines techniques jadis utilisées par les patrons pêcheurs sont tombées dans l'oubli, victimes des concurrences d'usages d'un milieu marin de plus en plus accaparé par les activités de plaisance, de loisir ou par les aménagements urbains et industriels ?

Dans l'extrême diversité des pêches du passé, encore perceptible aujourd'hui, ne peut-on retrouver des pratiques revêtant aujourd'hui une grande modernité, tant elles apparaissent en accord avec une exploitation respectueuse de la ressource ?

S'interroger sur la richesse des pêches artisanales en Méditerranée interdit de ce point de vue de dresser un tableau idéal des communautés de pêche du passé. Comme le montrent certains chapitres de cette publication, la pression excessive sur la ressource commence très tôt en Méditerranée. Elle trouve le plus souvent son origine au sein même des communautés de pêches qui sont traversées, à l'image du reste de la société, par des tensions sociales très vives et des affrontements intracommunautaires. Chacune des innovations intervenues dans les pêches depuis cinq cents ans s'est d'ailleurs traduite par la marginalisation d'une partie des communautés : la chose se vérifie bien à propos de la montée en puissance des filets traînants dès le ^{xvi}^e siècle.

Dresser un tableau idéal de l'histoire des pêches en Méditerranée n'entre donc pas dans les objectifs de cet ouvrage. Adopter cette posture ne permettrait pas en effet de rendre compte des mécanismes anciens qui ont pu conduire à la situation de crise actuelle. Les communautés de pêche portent une responsabilité dans les tensions actuelles sur la ressource, et il ne serait pas recevable d'expliquer ces tensions par les seuls effets de la révolution industrielle, en reprenant à notre compte la vieille croyance réactionnaire, mais rassurante, d'un âge d'or de la pêche situé avant les bouleversements contemporains.

Il revient à notre décennie d'inventer les voies nouvelles d'une rentabilité de la pêche artisanale, conciliant respect de la ressource et viabilité d'un modèle économique.

Ce constat engage doublement le monde de la recherche.

Il oblige d'abord à une lecture critique de l'histoire des communautés halieutiques, en distinguant dans leur passé les événements qui ont conduit à des ruptures d'équilibre hommes/milieus, mais en identifiant aussi des pratiques vertueuses d'autorégulation, qui peuvent effectivement inspirer la réorientation des politiques actuelles. Bien évidemment, il ne s'agit en aucun cas de juger les acteurs du passé à l'aune de leurs résultats et des nécessités du présent, mais plutôt de comprendre, dans le temps long, l'enchaînement et les ressorts des phases de déséquilibre et de stabilité.

Si la connaissance des espèces, de leur habitat, de leur dynamique a beaucoup progressé grâce aux travaux des océanologues, les changements globaux en œuvre en Méditerranée provoquent de récentes et innombrables mutations au sein des écosystèmes. Les périodes de frai changent. Les aménagements littoraux modifient les lieux de concentration ou de passage du poisson. L'arrivée rapide de nouvelles espèces bouscule les modélisations les plus pessimistes. Ces événements constituent la toile de fond quotidienne des patrons pêcheurs. Parce que leur pratique de la mer est plus constante que celle des équipes de chercheurs réunies, les pêcheurs sont à même de percevoir la plus infime modification du milieu. La définition des politiques de pêche durables devra donc s'appuyer, c'est une deuxième nécessité, sur une collaboration poussée des scientifiques avec ces praticiens de la mer. Cette exigence, qui vaut pour les biologistes, pour les halieutes, engage aussi fortement les historiens, dont la parole est d'ailleurs attendue avec intérêt par la plupart des pêcheurs.

Les travaux réunis dans cette publication n'ont pas la prétention de définir à eux seuls les voies d'un nouveau développement des pêches méditerranéennes. Ils se contentent, plus modestement, d'explorer des pistes, d'apporter des éléments de réflexion aux débats et de susciter des collaborations fructueuses. En renforçant un dialogue interdisciplinaire et international, ils ambitionnent de démontrer qu'il est possible de produire une pensée globale sur cette thématique, construite sur la fusion des savoirs issus de différentes recherches, afin d'enrichir la réflexion collective. Certains programmes en cours associant le laboratoire Telemme (MMSH) à des laboratoires nationaux ou étrangers, conduits par des équipes de biologistes, d'halieutes, d'économistes ou d'anthropologues, démontrent quotidiennement les apports de ces synergies pour l'avancée de nos connaissances. La thématique des pêches offre à ce propos de belles perspectives. Alors que des défis considérables sont posés aux sociétés

méditerranéennes, les chercheurs doivent s'inscrire plus encore dans les débats sur l'avenir des économies halieutiques en Méditerranée. Les résultats de leurs études doivent être immédiatement mobilisables par les instances en charge de cette réflexion, afin de faciliter les prises de décisions. Deux objectifs doivent renforcer enfin l'engagement international du monde de la recherche dédiée à cette large thématique. Le premier s'inscrit dans une dimension comparative entre les deux rives, permettant d'identifier ce qui dans les différentes communautés et techniques de pêche est porteur de potentialités de développement. Le deuxième objectif doit aboutir à la construction à brève échéance d'un projet global de développement de la Méditerranée, tant les sociétés qui la bordent présentent des intérêts communs et une interdépendance constante.

En ce sens, la volonté partagée par l'ensemble des auteurs de cette publication de bâtir des ponts interdisciplinaires revêt bien une dimension politique. Puisse la lecture des pages de cet ouvrage convaincre les lecteurs de nous rejoindre dans cette tâche complexe mais enthousiasmante et nécessaire.

1

PARTIE 1

Techniques de pêche
en Méditerranée

Techniques de pêche en Méditerranée

Introduction

Aborder l'histoire de la filière halieutique méditerranéenne par l'intermédiaire des techniques amène à s'interroger sur les relations réciproques entre les communautés de pêche et leurs savoir-faire ou leurs pratiques. Il s'agit tout d'abord d'analyser comment, dans un temps long allant de la fin du Moyen Âge aux périodes les plus récentes, naissent, se diffusent, s'adaptent, disparaissent ou perdurent les différentes méthodes de la collecte des ressources. Quels sont les poids respectifs des débouchés locaux et des marchés d'exportation dans la promotion de l'innovation technique et dans l'activation d'un transfert de technologie ? L'adoption de nouveaux procédés émane-t-elle d'une volonté propre aux communautés de pêche ou leur est-elle imposée par les pouvoirs publics ou par un groupe d'entrepreneurs cherchant à accaparer le contrôle de la filière ? La liste des interrogations destinées à saisir les ressorts de la mise en place, des changements ou de la permanence des techniques de pêche peut s'allonger sans peine, mais le lecteur aura déjà compris : l'objectif est ici de saisir leurs modes de constitution, de circulation et d'adaptation tant au niveau local que pour l'ensemble du bassin méditerranéen.

17

Si les sociétés halieutiques dessinent en grande partie les contours des techniques qu'elles utilisent, elles se trouvent également, en retour, impactées par les conséquences de leur introduction, tant au niveau économique qu'aux niveaux social, culturel et environnemental. Quels sens donner à l'innovation technique en termes de gestion des ressources ou de santé au travail ? Le développement de nouvelles pratiques participe-t-il d'un processus de destruction/reconstruction des communautés de pêche ? Comment une technique de pêche devient-elle un élément culturel fort d'une société littorale ? Comment gérer les problèmes de veille technologique et de patrimonialisation quand un savoir-faire est condamné à court terme ? Dans l'événement marquant la rupture comme dans le temps long, les choix techniques pèsent lourdement sur la structuration, le devenir socio-économique et les caractéristiques culturelles des communautés de pêche.

Avec l'exemple de la pêche au sardinal dans la Catalogne de l'époque moderne, Alfons Garrido et Marcel Pujol abordent la question des moments que l'on peut qualifier de révolutionnaires dans l'histoire des pêches en Méditerranée. Apparu à la fin du ^{xvi}^e siècle à partir d'un transfert depuis les côtes languedociennes, et art par excellence des pêcheurs catalans jusqu'au ^{xx}^e siècle, cette technique de collecte de la ressource – essentiellement des anchois et des sardines – tranche avec celles utilisées jusqu'alors par le fait qu'elle est menée en pleine mer, sans contact direct avec la côte. Cette situation est à l'origine de conflits touchant à la fiscalité. Celui s'articulant autour de la dîme de la pêche est emblématique des conséquences de l'introduction de cette nouvelle technique. Cet impôt taxait les prises réalisées par les méthodes traditionnelles, toutes reliées à des points de la côte, autant d'endroits où s'exerçait la perception des sommes dues. S'effectuant en pleine mer, la pêche au sardinal pouvait aisément s'affranchir de ces taxes et ouvrait un conflit totalement neuf entre les seigneurs et les pêcheurs des terres dont ils avaient la charge.

Daniel Faget et Olivier Raveux présentent un premier tableau de l'évolution des techniques de la pêche du corail de la Renaissance à la fin du ^{xix}^e siècle. Les deux auteurs montrent tout d'abord en quoi les caractéristiques naturelles de l'espèce *Corallium rubrum* et la pression de la demande ont toujours pesé sur les techniques de pêche. Les permanences et les changements sont observés à la croisée de la spécificité du milieu d'exploitation, de la fluctuation des marchés et des rapports entre pêche, sciences et techniques. Dans le même temps, la recherche s'attache à saisir l'impact de l'invention et de l'innovation technique sur le métier de corailleur et ses changements dans la longue durée, depuis le règne de la croix de Saint-André jusqu'à la conquête des fonds marins par l'utilisation du scaphandre. Elle décrit une pratique perdant sa singularité et s'articulant de plus en plus avec d'autres activités marines. Par les caractères qui lui sont propres et les éléments qu'elle partage avec les pêches d'autres espèces, la collecte du corail offre des éléments de réflexion pour mieux comprendre des modalités du changement technique dans le domaine halieutique en Méditerranée et appréhender concrètement la tension entre les profits tirés de l'exploitation et la gestion des ressources maritimes.

La micro-analyse conduite par Maria Lucia De Nicolò sur les ports du littoral pontifical de l'Adriatique – parmi lesquels Rimini est le principal point d'observation – permet d'éclaircir aussi bien les origines et l'évolution des systèmes techniques de collecte que le développement quantitatif et qualitatif des prises entre le ^{xvi}^e et le ^{xviii}^e siècle, avec l'augmentation des flottilles destinées à la pêche à la traîne. Les thèmes développés dans cette étude sont multiples et la recherche envisage aussi bien les aspects sociaux que les éléments économiques, politiques et environnementaux. Cependant, le principal apport de cette étude de cas consiste à mettre en regard les

techniques avec les marchés de consommation. Ici, l'économie est inextricablement liée au culturel, car l'étude montre l'intéressante évolution des traditions culinaires, avec des inversions de tendance dans les choix des espèces de poissons les plus demandées. Ce changement est le fruit d'une nouvelle éducation dans l'alimentation, directement imposée par les autorités ecclésiastiques.

Parmi les techniques de pêche adoptées le long de la côte italienne de l'Adriatique, les plus remarquables, aussi bien du point de vue architectural que technique, se servent d'instruments complexes et installés aux embouchures des fleuves, le long des littoraux sableux ou sur les rochers côtiers. Ezio Ritrovato s'intéresse à ces structures fixes pour la pêche au carrelet encore présente de nos jours en Émilie-Romagne, dans les Abruzzes, et dans les Pouilles. Son étude entend dégager une perspective historique, en analysant le développement puis le déclin de l'utilisation de ces instruments de pêche. Désormais tombés en désuétude, ceux-ci suscitent encore l'intérêt par leurs caractéristiques ingénieuses et originales. C'est pour cette raison que les structures encore existantes font l'objet d'un programme régional de préservation et de revalorisation.

19

Ambra Zambenardi étudie une technique de pêche emblématique de la Méditerranée. Ancien système artisanal de capture du thon rouge, la madrague était autrefois très répandue sur l'ensemble des rivages nord et sud de cet espace. Ce véritable art halieutique de *calar tonnara* a désormais pratiquement disparu, remplacé par des systèmes non durables, comme les sennes thonières à filets tournants et les palangriers. Effectuée au moyen d'une étude ethnographique en cours auprès des derniers pêcheurs de madrague sur l'île de San Pietro en Sardaigne, cette contribution décrit le fonctionnement de ces installations, en évoquant leur origine, leur histoire et leur actualité. Elle cherche également à proposer ce travail comme modèle de préservation d'une précieuse mémoire méditerranéenne et d'un discours implicite sur l'environnement, à partir du rapport physique et symbolique entre l'homme et le thon dans un microcosme culturel maritime localisé.

Fondées sur l'étude d'une technique particulière et/ou d'un espace réduit, les cinq contributions de ce chapitre n'entendent bien évidemment pas épuiser le sujet des techniques de pêche en Méditerranée, ni même répondre à la majorité des questions posées au début de cette introduction. Ces études de cas ont en revanche le mérite d'ouvrir la boîte noire des pratiques et des savoir-faire de l'économie halieutique et d'apporter des éléments de réflexion pour mieux saisir cette activité au sein d'un espace composé de multiples communautés, mais également traversé par d'intenses circulations de savoirs souvent partagés, formant un véritable patrimoine dans le domaine de la culture technique.

Changements techniques et conflits de pêche dans la Catalogne de l'époque moderne

Les historiens des pêches maritimes doivent encore parcourir un long chemin pour bâtir les cadres d'une interprétation historiographique abordant l'ensemble du bassin méditerranéen. Nous considérons cet espace maritime comme formant une même unité, dans laquelle des dynamiques historiques communes ont été marquées par des épisodes de grande importance, souvent liés entre eux. Dans ce contexte, les pêcheurs de la Méditerranée ont partagé des connaissances, des compétences, des coutumes et des croyances depuis la plus ancienne Antiquité, créant une culture maritime et de pêche unique et singulière¹.

21

Les phases d'échanges d'expériences se sont produites dans de nombreux domaines, les circulations technologiques ayant joué un rôle prépondérant. Depuis que les hommes préhistoriques ont inventé des crochets ou des pièges simples pour attraper les poissons, l'innovation technologique et son transfert entre les peuples voisins ont été des phénomènes constants. Nous pourrions ainsi décrire les mêmes installations et les mêmes équipements de pêche le long de milliers de kilomètres de côte, comme l'utilisation de techniques très similaires pour attraper des espèces semblables. Cette culture partagée a surmonté les différences politiques ou religieuses, ce qui a permis de transmettre et d'adopter de grandes innovations dans le domaine de la pêche. Nous savons dans de nombreux cas où et quand ces innovations se sont produites. Nous ignorons en revanche le processus de leur transmission : leur origine, ce qui les stimule, leurs acteurs, quels chemins elles empruntent, les conditions de leur adoption, et les conséquences qu'elles ont pu avoir... Tous ces aspects doivent être envisagés, afin de replacer la thématique de l'innovation halieutique dans une perspective historique.

Cet article propose une réflexion sur les processus d'introduction en Catalogne de deux innovations technologiques majeures : la thonaire, au ^{xiv}^e siècle, et le sardinal, à la jonction des ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles. Nous soutenons l'idée selon laquelle le sardinal marque l'origine de l'importante croissance

de la production de pêche en Catalogne depuis les premières années du ^{xvii}^e siècle. En fait, le sardinal – et dans une moindre mesure la thonaire – peuvent être considérés comme les deux principaux moteurs de la croissance de l'économie maritime catalane, avec des résultats comparables à ceux induits par la pêche « aux bœufs » et le chalutage au ^{xviii}^e siècle. Grâce au sardinal, la Catalogne est devenue un important centre d'exportation de poissons en conserve.

Un constat identique peut être dressé à propos de la thonaire, ce filet destiné à la capture du thon, qui se répand rapidement sur la côte orientale de la péninsule Ibérique au cours du bas Moyen Âge. Cette nouvelle méthode, efficace pour capturer de gros thons, a révolutionné l'industrie de la pêche et l'industrie de la conserve.

22 Mais ni l'introduction en Catalogne de cette technologie ni son adoption n'ont été des processus linéaires, exempts de complications en tous genres. L'examen des sources suggère combien l'adoption et l'acceptation de ces changements techniques fut difficile et traumatisante pour les communautés de pêcheurs. Notre objectif est de tenter de radiographier ces deux épisodes de conflits techniques, afin de mieux comprendre les mécanismes des progrès technologiques dans le monde de la pêche entre le Moyen Âge et l'époque moderne.

Changement technique et conflit

Les communautés de migrants sont les principaux vecteurs du changement technique. Elles emmènent dans leurs voyages des engins de pêche, des compétences, des connaissances techniques et écologiques. Depuis la plus haute Antiquité, de nouveaux engins de pêche et des techniques se sont répandus dans toute la Méditerranée. Les pêcheurs récemment arrivés et leurs nouvelles méthodes de travail ont pu parfois cependant se heurter à l'opposition de systèmes de pêche solidement établis. Les migrations et les changements techniques qui les accompagnent souvent permettent donc d'aborder l'histoire des pêches maritimes catalanes selon un aspect peu connu, celui du conflit. L'introduction et l'expansion de la thonaire et du sardinal ont entraîné l'émergence de grands conflits, bien repérables grâce aux sources écrites². Le conflit doit ici être envisagé comme un outil d'interprétation des changements à long terme du monde de la pêche, dans le cadre de sociétés maritimes fortement conservatrices.

Il a pourtant été absent jusqu'à une date très récente des analyses historiques dédiées à l'histoire des pêches en Catalogne. Comme l'explique Eliseu Carbonell, l'historiographie traditionnelle a diffusé une image idyllique et biaisée des pêcheurs catalans, nourrie par des auteurs comme Emerencià Roig dans son travail *Pêche en Catalogne* (1927).

Roig élude toute trace de conflits sociaux, *a fortiori* motivés par des rivalités d'ordre technique, quand il écrit que la fraternité la plus parfaite caractérise la communauté des patrons et des matelots, gens honorables, exempts de vices et d'une compagnie agréable. L'image du pêcheur a ici valeur de modèle social pour l'ensemble de la classe ouvrière³.

Cette vision idyllique ne résiste pas à la critique historique. Des études récentes ouvrent une nouvelle perspective et transforment les plages en une scène convulsive saturée de conflits divers (disputes, vols, bagarres, différends) à des niveaux variés⁴, situations qui montrent que les causes et les conséquences des changements techniques et du développement économique ne peuvent être séparées d'un cadre institutionnel, social et politique dans lequel est insérée la pêche catalane.

Gestion communautaire et conflits dans le monde de la pêche

23

Le conflit peut être considéré, dans de nombreux cas, comme la manifestation d'une tentative de remise en question de l'ordre, souvent séculaire, imposé par la réglementation qui émane des organisations locales de gestion de la pêche et du littoral. On peut penser que la résistance au changement technique en Catalogne – et par extension en Méditerranée occidentale – est une conséquence du régime institutionnel communautaire d'exploitation et de gestion des ressources halieutiques. Ce régime de gestion impliquait au niveau local : a) la parcellisation de l'espace maritime et son appropriation technique et logistique ; b) la mise en place d'un système de pêche technique spécifique ; c) l'exploitation du territoire communautaire sur une base exclusive, fermée aux étrangers ; d) la création d'institutions de gestion et de contrôle ; e) la rédaction d'un règlement normatif ; et f) l'imposition d'un régime sévère de sanctions. Comme nous le savons, la thonaire et le sardinal ont réussi à transformer les cadres institutionnels établis. Ils ne l'ont pas fait cependant sans qu'un processus antérieur de conflit social ne se soit produit, avec des degrés divers d'intensité, motivé par la résistance des institutions communales à changer les règles du jeu.

Les sources nous permettent d'identifier plusieurs types de conflits. Le plus commun a été généré localement, parmi les pêcheurs souvent issus de la même communauté. Toute tentative d'introduire une transformation ou une innovation dans le système technique en vigueur impliquait un affrontement avec les secteurs les plus conservateurs de la communauté. Le sardinal, comme nous le verrons, a ainsi mis face à face innovation technique et conservatisme social, dans un contexte général de forte résistance au changement.

À un deuxième niveau, nous parvenons à distinguer les affrontements entre communautés généralement voisines, dans le cadre de la défense d'espaces maritimes communaux. On se dispute avant tout pour le contrôle d'un territoire maritime⁵. Dans ce contexte, la thonaire et le sardinal ont utilisé la mer de manière beaucoup plus diffuse que ne le permettaient les engins de plage, senne ou boulier, beaucoup plus liés à la configuration physique d'un point particulier de la côte. Les sennes de plage étaient en effet gérées depuis des espaces parcellaires et territorialisés, dans lesquels des droits d'exploitation exclusifs étaient exercés, et qui nécessitaient un point précis d'où pouvaient s'effectuer le maniement du filet et la récupération des captures. Afin de gérer l'attribution des droits d'utilisation, les institutions collectives avaient la responsabilité de maintenir le contrôle des mers territoriales, d'expulser les étrangers, de garantir la durabilité des opérations de pêche et d'assurer la paix sociale par des accords de réciprocité et de solidarité de voisinage. Elles avaient pour cela imposé des règles de conduite strictes, contenues dans des règlements ou des ordonnances, en plus des amendes et des pénalités qui punissaient les étrangers et les fraudeurs.

En ne nécessitant pas d'ancrages particuliers sur le terrain, les techniques nouvelles initiées par les étrangers ou des acteurs locaux agissant en dehors des solidarités communautaires deviennent cependant de plus en plus difficiles à contrôler. L'incorporation de ces engins innovants au sein de l'ensemble des techniques traditionnelles impliquait dans les faits une adaptation de l'ensemble du système de pêche, y compris de sa réglementation.

Une troisième source de conflit, alimentée par la question fiscale, impliquait les pêcheurs et les responsables des juridictions maritimes. La dîme du poisson et les droits seigneuriaux grevaient en effet la production des pêches. À l'exemple des agriculteurs qui cherchaient à éviter de payer la dîme de leurs récoltes, les pêcheurs tentaient de diminuer par la fraude le montant des taxes qu'ils devaient verser à leur seigneur⁶. L'arrivée de nouveaux engins de pêche et l'augmentation des rendements, qui leur étaient attachés, ont naturellement impliqué des discussions sur la modification des taux d'imposition, incluant de nouveaux pactes fiscaux entre seigneurs et pêcheurs en rapport avec les nouvelles conditions de production.

C'est dans ce contexte de gestion communautaire des ressources halieutiques et de régime fiscal pesant qu'il faut interpréter la complexité de l'introduction du changement technique. La thonaire et le sardinal menaçaient l'ordre social et institutionnel établi ; un ordre qui, sous une apparence communautaire et solidaire, pouvait dissimuler des situations d'injustice, d'inégalité, de marginalisation ou d'hégémonie d'un groupe

par rapport aux autres. Là réside sans doute la raison principale de la résistance initiale à des innovations qui impliquaient des changements substantiels dans la pêche. Ces innovations étaient susceptibles de provoquer un déséquilibre dangereux dans l'ordre social, ou de transformer celui-ci, avec des conséquences inconnues pour les groupes dominants.

L'étude des premières années d'introduction de la thonaire et du sardinal en Catalogne ne peut être séparée de ces cadres institutionnels. Leur prise en compte permet d'expliquer que l'introduction de ces techniques, en provenance du littoral provençal, n'a pas revêtu un caractère automatique, pacifique ou linéaire, à l'égal de ce qui a pu advenir lors de la diffusion de techniques plus productives encore au sein des communautés halieutiques. On assiste au contraire, dans ce cas précis, à un long processus, émaillé de refus, de procès, de situations traumatiques et de conflits ouverts.

25

L'introduction de la thonaire en Catalogne

La thonaire est arrivée en Catalogne depuis le Languedoc et la Provence à la fin du Moyen Âge. En l'absence de données plus précises, les premières références pour la principauté datent du troisième quart du ^{xiv}^e siècle. Dans l'inventaire *post-mortem* d'Antoni Ruxi, de Roses, mort en 1385, on retrouve parmi ses biens – et pour la première fois – « Item, una Tonayra »⁷. Quelques années plus tard, le *mostassaf* de Barcelone autorise son utilisation entre les côtes de Garraf et de Castelldefels⁸. On voit apparaître cette technique pour la première fois à Sitges en 1393, introduite depuis la Costa Brava par des pêcheurs de Blanes, Tossa de Mar et Lloret de Mar à la recherche de nouveaux lieux de pose. L'arrivée de la thonaire à Sitges est le prétexte à l'introduction d'une nouvelle taxe sur la production de la pêche : le « dret dels tonyins »⁹.

Puis la thonaire se répand en quelques années sur la partie ouest de la côte catalane, produisant des premiers conflits entre « innovateurs » et « conservateurs ». Le 4 février 1401, les pêcheurs de Tarragone demandent l'interdiction de la thonaire. Leurs arguments, très « modernes », pourraient presque être qualifiés d'« écologistes » : les thonaires effraient le poisson, elles tuent les juvéniles, elles épuisent la mer. Ces arguments opposés à l'innovation se retrouvent en fait réitérés dans toute l'histoire maritime catalane¹⁰. En réalité, les positions « conservatrices » reflétaient les dommages subis par les moyens de production locaux ou les formes d'organisation du travail établies : occupation des espaces, augmentation de la productivité et baisse des prix du poisson, impossibilité économique de les acquérir ou absence d'autorisations, influence de certains groupes privilégiés.

Partout des arguments similaires sont avancés pour rejeter l'utilisation de la thonaire. Expulsés de Catalogne, leurs propriétaires s'installent alors sur la côte du royaume de Valence. Dans cet espace, on rapporte en 1403 que les thonaires expulsées de Catalogne, accusées de « brûler les mers », sont arrivées à Dénia, entraînant des « dommages » conséquents à la pratique de la senne, du boulier, de la battude et de la palangre, « toutes choses d'intérêt public ».

À Altea et à Calpe, ils ont également été interdits. À Vila Joiosa, on opte pour des pratiques de régulation : « Et ces engins de pêche peuvent être calés de la Casa de la Sal à la Cala d'en Aguiló, jamais à plus d'un mille de la côte »¹¹. Cet épisode est révélateur des conflits produits par l'arrivée de cette technique nouvelle. Mais ce rejet généralisé n'implique pas la disparition de la thonaire, bien au contraire. À Roses, l'augmentation du nombre de thonaires, malgré leur interdiction, aboutit en 1410 à la signature d'une entente entre les pêcheurs et l'abbé du monastère de Santa Maria de Roses, le seigneur de la juridiction, propriétaire des pêcheries. Cette entente prévoit de réguler les espaces, les maillages et les horaires autorisés, ainsi que les conditions minimales pour participer à la pose de la « cinta », le grand filet communautaire pour pêcher les thons. Après conciliation, la communauté fait donc le choix d'organiser le secteur intégrant cette innovation. Des procédures similaires se déroulent dans d'autres ports. À Tarragone, après une longue dispute juridique, de « bonnes ordonnances » sont signées en 1426 pour réglementer la coexistence entre les palangriers, les pêcheurs à la senne et les pêcheurs de thonaires de la municipalité. On sait qu'à Marseille (1431) et à La Ciotat (1459) l'usage de cette dernière technique était également réglementé. En 1430, Barcelone lève enfin également son interdiction : « Afin qu'on puisse pêcher partout librement avec les thonaires »¹².

Leur mise en œuvre obstinée, comme les avantages économiques qu'elles ont engendrés pour les populations, ont facilité l'intégration finale des thonaires dans le système communautaire, même si les procès ont encore perduré pendant des siècles. À Blanes et à Lloret de Mar, la thonaire reste par exemple interdite, non parce qu'elle nuit directement à l'environnement et au poisson, mais parce qu'elle concurrence directement les madragues installées en ces lieux.

Le sardinal, une technique provençale

Le sardinal ouvre l'un des chapitres les plus intéressants de l'histoire maritime de la Catalogne de l'époque moderne. Son impact réel doit encore être évalué dans sa juste mesure, en sachant qu'il s'agissait d'un art capital pour le développement de la pêche en Catalogne. Grâce au sardinal,

le pays devint une puissance méditerranéenne, capable de générer un intense commerce de produits de la pêche, pour l'essentiel transformés, dont l'extension atteignit au XVIII^e siècle le marché russe.

Le sardinal est également originaire de Provence et doit son introduction à des pêcheurs de cette région qui avaient fui une interdiction de pratique décrétée par le roi François I^{er} en 1546¹³. Comme la thonaire qui a provoqué un rejet initial au XIV^e siècle, le sardinal doit faire face à de fortes résistances lors de son implantation. Les témoignages situent l'arrivée du sardinal en Catalogne entre 1550 et 1560, bien que la première référence précise dans l'Empordà date de 1571, sous la forme d'un procès intenté par les pêcheurs à la senne de Palamós contre des particuliers ayant commencé à utiliser le sardinal sans le consentement de la communauté ou du pouvoir municipal¹⁴.

L'implantation du sardinal, malgré les résistances initiales, a été assez rapide. Elle a été stimulée par les performances qu'elle permettait d'atteindre. On trouve des mentions relatives à son utilisation sur l'ensemble du territoire. En 1573, les pêcheurs de Begur achetèrent les sardines interdites deux ans auparavant par les jurés de Palamós. En 1574, le sardinal commence à être utilisé à Empúries ; en 1579, l'interrogation sur le montant de la dîme due à l'abbé de Ripoll après utilisation de cet engin de pêche semble avoir trouvé une réponse, puisqu'il est convenu que celle-ci sera d'un douzième¹⁵. À Lloret de Mar, cette question est résolue la même année, et dans les mêmes proportions entre les pêcheurs locaux et la *pabordia* du mois de novembre de la cathédrale de Girona¹⁶ ; et en 1584, les jurés de Sant Feliu de Guíxols sont contraints de promulguer un règlement spécifique pour mettre en ordre l'utilisation du sardinal dans les mers dépendant de leur juridiction, en raison du désordre qu'avait causé sa prolifération rapide¹⁷.

Plus diffuse que linéaire, la progression du sardinal ne s'est pas faite facilement. À Tarragone, en 1607, les pêcheurs utilisent à propos de cette nouvelle technique les mêmes arguments « écologiques » que ceux employés deux siècles plus tôt contre la thonaire : ils en demandent l'interdiction, au motif que ce filet diminue les prises des autres engins de pêche. Au cap de Creus, l'introduction du sardinal doit surmonter les obstacles légaux imposés par les pêcheurs d'*encesa* (pêche au feu), obstacles déclinés à travers les ordonnances de pêche des différentes municipalités¹⁸. À Cadaqués, la présence de cet art de la pêche apparaît comme sporadique, en raison de la pression exercée par l'assemblée des patrons, dans laquelle dominent les pêcheurs à la senne de plage.

Sardinal et conflit fiscal

28

Le sardinal était un concurrent féroce pour le reste des techniques consacrées au poisson bleu, et occupait en outre un espace maritime non négligeable, qui rendait difficile le travail de la senne ou des palangres. Comme cela a déjà été mentionné, les premiers conflits provoqués par cette compétition apparaissent à Palamós en 1571. Selon le procès tenu la même année, Ferran de Cardona, comte de Palamós, accepte d'interdire le sardinal. Motivée par les pouvoirs locaux, cette demande vise à la réduction des captures. Le seigneur de Palamós privilégie ici l'intérêt général, qu'il oppose aux profits d'un petit groupe de personnes. Concrétisée pendant trois ans par des amendes et des incarcérations, cette interdiction apparaît comme impuissante à empêcher l'usage de la technique nouvelle. Le batlle (représentant du seigneur féodal) de Palamós lui-même, avec d'autres pêcheurs, pêche au sardinal dans les limites communautaires et dans les mers voisines. En quelques années, les interdictions cèdent, *de facto*, face à l'acceptation et à l'adoption du filet à sardines¹⁹. Pendant cette période d'incertitude, un groupe de pêcheurs catalans demande l'interdiction du sardinal, en faisant parvenir ses plaidoyers aux *Cortes Generales* de Monzón de 1585²⁰. On sait que ces supplications ont été entendues, puisque le chapitre 38 des Constitutions notifie une interdiction sur l'utilisation du sardinal « si açó no's proveheix, dins breus dies no·y haurà peix en la costa ». Seul le syndic de Pals s'oppose sans succès à la demande de nullité de la déclaration, clairement rédigée contre l'usage du sardinal :

« Sardinaux. Parce qu'est notoire le grand dommage causé au bien commun depuis que cette pêche au sardinal est pratiquée sur cette côte, à cause de la mauvaise qualité des sardines capturées, mais aussi parce qu'elle favorise la fuite des autres poissons et diminue leurs captures, on doit interdire à l'aide des sanctions imposées par les autorités qu'à partir d'aujourd'hui on ne pêche ni ne puisse pêcher avec ledit sardinal. »

Mais comme cela s'était produit avec la thonaire, l'interdiction légale ne présente pas de réelle efficacité. Dans la documentation du ^{xvii}e siècle, les références à la présence et à l'utilisation de cet engin de pêche se multiplient sur presque toute la côte catalane. Il est désormais régulièrement utilisé et induit une importante production de poisson salé²¹.

Parallèlement à sa présence, la documentation judiciaire indique une augmentation des plaintes concernant la fraude dans le paiement des taxes dérivées de la production halieutique. Dans la plupart des cas, les plaintes ont été provoquées par des pêcheurs utilisant le sardinal. Comment en effet contrôler ce nouvel engin de pêche, beaucoup plus rentable que ceux de

plage, mais d'un usage beaucoup plus diffus, qui permet de décharger la production en de multiples endroits, souvent bien loin de l'endroit où la pêche a été pratiquée ? La possibilité de pêcher là où la coutume n'imposait pas le prélèvement des dîmes, ou prévoyait une faible pression fiscale, était un facteur attractif pour beaucoup de pêcheurs. Cette possibilité engendrait une agitation judiciaire intense.

Pendant quelques décennies, le sardinal a provoqué un grave conflit fiscal. Son usage déséquilibre la perception de la dîme du poisson. La coutume en Catalogne et en Languedoc arrêta que cette taxe – théoriquement destinée à soutenir l'Église – était perçue là où le poisson touchait terre (le filet était taxé là où les prises étaient débarquées)²². Filet tiré et hissé sans nécessité de toucher terre, le sardinal ne facilitait pas le travail du collecteur de la dîme au sein des mers territoriales. Les navires sardiniens se transportaient à rame ou à voile vers d'autres ports pour débarquer leur pêche, provoquant la colère des percepteurs de la dîme et des pêcheurs locaux.

29

À la suite à l'arrivée du sardinal, les communes voisines de Pals et de Torroella ont débattu pendant des années sur la question des délimitations fiscales du territoire maritime. Il fut décidé, par exemple, à quelle distance du rivage le seigneur pouvait exercer sa juridiction. Dans le cas de Barcelone, la limite maritime était de 12 lieues – environ 60-72 km – à partir de la chaîne de montagnes de Collserola, de Vallvidrera et du Tibidabo. À Calonge, la distance était mesurée en fonction de la longueur des sennes de plage : « 25 cordes de senne en direction de la mer ». En général, notamment avec le sardinal, la palangre, ou, plus tard, la pêche aux bœufs, ces limites ne s'éloignaient pas beaucoup de la côte. Au XVIII^e siècle, la mer juridictionnelle s'établissait à partir de la distance parcourue par un boulet de canon, soit quelque 3 milles nautiques (5 km environ)²³.

Si le poisson ne touchait pas la terre, il fallait aller le chercher en pleine mer. En 1608, les décimateurs de Roses armèrent une barque et naviguèrent, armés de fusils, pour trouver les pêcheurs d'Empúries entrés sur leur territoire. Ils avaient exigé trois tonnes de poissons pour la dîme, sous peine de saisir l'intégralité de la pêche et de couler les bateaux²⁴. Pour éviter ces confrontations, de nombreuses villes signaient des accords d'accès aux territoires de pêche en échange du paiement d'une licence. En 1619, les pêcheurs de Begur acceptèrent de payer 50 livres le jour de Noël pour l'accès à la mer de Torroella²⁵. Les pêcheurs de Torroella firent de même pour accéder aux mers de L'Escala avec, dans ce cas, le règlement d'une licence pour chaque barque²⁶.

En fait, le noyau urbain d'Empúries est né à l'ombre de l'expansion du sardinal. Au milieu du XVIII^e siècle, c'était un espace presque inhabité. Les pêcheurs français en avaient profité pour s'établir avec leurs sardiniens. Ils n'avaient à rivaliser avec personne et étaient déjà installés sur place

dans les années 1574-1576²⁷. L'endroit attirait également des pêcheurs de Torroella et de Pals, et même des paysans de la région se transformèrent en pêcheurs, car le sardinal était une affaire très rentable. Cependant, l'attrait principal de cette zone était que le territoire maritime n'était pas soumis à la dîme. La pêche y était franche²⁸. La possibilité d'obtenir de nouveaux revenus poussa bientôt les seigneurs ayant juridiction sur cette mer à exiger le paiement de l'impôt. Les pêcheurs refusèrent, affirmant qu'il n'avait jamais été payé. Après une longue période de conflits judiciaires, la Concorde de 1597 força chaque pêcheur à payer la dîme du poisson²⁹.

30

La pêche au sardinal entraîna d'importants changements dans la fiscalité des pêches catalanes. Les dîmes furent généralement revues à la baisse. En 1614, l'abbé de Sant Maria de Roses négocia avec les pêcheurs pour faire passer le taux d'imposition de 1/18^e à 1/26^e. En retour, les recettes devaient augmenter, grâce à la croissance de la collecte de poissons et la nouvelle fiscalité attiraient de nouveaux pêcheurs, mettant ainsi fin au dépeuplement du territoire qui s'était amorcé au milieu du XVI^e siècle³⁰. Ce type de renégociations eut lieu dans les autres localités catalanes, avec l'établissement de nouveaux taux compris entre 1/15^e et 1/20^e, avec les exceptions de Cadaqués, Lloret de Mar (1/11^e) et de Palafrugell (1/25^e)³¹.

En général, et malgré l'existence de conflits, la mise en place et l'expansion du sardinal ont profité aux percepteurs, qui voyaient augmenter les prises et leurs revenus, aussi bien par le moyen de la dîme et des droits seigneuriaux que par le système des permis de pêche. Mal financées chroniquement, les paroisses ont également découvert les bénéfices du sardinal : les communes mirent en place le « *peix de l'obra* » (le « poisson de l'œuvre »), un prélèvement destiné à maintenir le patrimoine immobilier religieux. Grâce à cela, de nombreuses églises paroissiales et de petits sanctuaires furent construits, agrandis ou réhabilités. Et à son tour, l'évêché a également encaissé les revenus des licences de pêche du dimanche et des jours fériés, en particulier durant les périodes de l'année les plus propices à la collecte du poisson bleu³².

Conclusion : des révolutions dans le monde de la pêche

Les innovations représentées par la thonaire et le sardinal rendirent possibles deux bonds très importants dans le développement de la pêche en Catalogne. Tout d'abord, le thon, et ensuite la sardine se sont transformés en produits manufacturés exportés partout. La Catalogne gagnait une position privilégiée dans le marché du poisson salé, malgré les problèmes liés au prix élevé du sel.

Le sardinal a permis, depuis son introduction, une expansion à part entière de la pêche catalane. Si Martínez Shaw et Fernández Díaz ont situé la croissance de ce secteur au XVIII^e siècle³³, il est possible de dire, qu'à la fin du XVI^e siècle, il y avait également eu une phase de croissance, grâce à cette nouvelle technique. Le sardinal est plus productif que tout autre appareil utilisé jusqu'alors et, surtout, il a stimulé l'industrie de transformation et de conservation du poisson bleu, dont la Catalogne sera le porte-étendard durant au moins trois siècles.

S'il est vrai que le sardinal et la thonaire étaient des innovations importantes pour la pêche, leur introduction a été lente et a été marquée par d'importants conflits territoriaux et fiscaux. Leur arrivée s'est accompagnée d'une période d'adaptation au cours de laquelle ont été redéfinis non seulement toute l'industrie de la pêche, mais aussi les cadres techniques, institutionnels et juridiques qui la soutenaient. La gestion communale des ressources marines – en particulier le contrôle du territoire – a d'abord entravé sa mise en œuvre, une difficulté exprimée dans de nombreux conflits documentés depuis le XIV^e siècle. Les arguments utilisés par les opposants à ces techniques de pêche étaient avant tout empreints de concepts empruntés à l'« écologie » et aux traditions, bien qu'ils cachaient en fait des raisons économiques et organisationnelles dans le cadre d'une forte concurrence pour les ressources maritimes et terrestres.

31

Au XVIII^e siècle, un réseau de municipalités côtières spécialisées dans la pêche au sardinal et le salage du poisson acheva de se consolider autour de Sant Feliu de Guíxols, Begur, L'Escala, Palamós et Roses. Paradoxalement, ce sont ces mêmes pêcheurs catalans qui initièrent une nouvelle migration, qui amena la pêche catalane jusqu'à la Galice, l'Andalousie, la Provence et même sur les côtes italiennes, à la recherche du précieux poisson bleu.

Traduction du castillan par Daniel Faget et Olivier Raveux

Notes

1. J. L. Alegret Tejero, A. Garrido, 2006.
2. Un épisode que l'on peut suivre dans G. Buti, 2010, p. 112-114. Pour une étude poussée des pêcheurs catalans à Marseille, voir D. Faget, 2011.
3. E. Roig, 1922. Sur le conflit dans le monde de la pêche, voir E. Carbonell, 2014.
4. M. Pujol, 2014.
5. A. Garrido, 2011 ; voir aussi S. Collet, 1985 ; 1987.
6. A. Garrido, 2005.
7. AHG, Fons notarial de Roses. Regestrum Curies de Rosis, a. 1385-1389, f. 1v.
8. M. Bajet, 1998, p. 295 sq. Mostassaf : magistrat municipal en fonction dans les territoires de la couronne d'Aragon à partir de la fin du Moyen Âge. Le mostassaf était détenteur de pouvoirs multiples. Il est mentionné en Catalogne dès la première moitié du XIV^e siècle.
9. C. Muntaner, 2003, p. 286-287.
10. L. Urteaga, 1987.
11. F. X. Llorca, 2002, p. 496 : « E com aquelles dites exarcies puxen calar de la casa de la Sal tro a la cala de en Aguiló e terra huna milla dins mar e no més avant ».
12. AHG. Fons notarial. Roses. Non inventorié, 1410.
13. A. Garrido, 2011, p. 315.
14. E. M. Masse, 1842, p. 213.
15. M.-M. Costa, 1995.
16. AHG. Biblioteca. Impresos Antics. 16/II/1785. *Pabordia* (fém. sing.), *pabordies* (fém. plur.) : Apparues au XII^e siècle en Catalogne, les *pabordies* sont des administrations dépendant d'une cathédrale, chargées d'administrer une partie des biens et des propriétés attachées au bénéfice. Le plus souvent au nombre de 12 par siège épiscopal, elles étaient désignées par l'un des mois de l'année.
17. F. Mas, 1988, p. 35.
18. E. Zaragoza, 1992, p. 48.
19. J. M. Recasens, 1997. Sur le sardinal à Cadaqués, voir A. Garrido, 2011, p. 266.
20. M.-M. Costa, 1995. « Sardinals. E per quant a tothom és notori lo gran dany que reb lo comú des que se pesca en esta costa de mar ab sardinals, perquè no sols és dolenta y mala la sardina que ab ells se pren, però encara squiva y fa fugir lo altre peix, que evidentment se veu no n'i mor tant com abans feya, appar per ço se deu prohibir ab bones penes exhigidores per los ordinaris sens poder-se aquelles remetre ni composar com alt està dit de les anyells que de vuy havant no s pesque ni pescar puege ab dits sardinals. »
21. E. Serra i Puig (coord.), 2001.
22. ACA, Processos. *Josephum Cerda mercatorem Gerundici contra procuratorem regium iurates Castri seu ville de Pals*, 1607.
23. H. Palou, 1999 ; A. Garrido, 2010, p. 125 : « vynt et sinch cordas de exavega dins mar ».

24. ADG. Notarials. Empúries. 2825. *La seu contra Pere Marisc, pescador de Roses, sobre el delme del peix d'Empúries*, 1608.

25. M. Pujol, 2013.

26. *Ibid.*

27. ACP, Al·legacions xvi. *Jurídicas respuestas, a las dudas que en el pleyto...*, f. 272-303.

28. M. Pujol, 2012.

29. ACP, Al·legacions xvi. *Jurídicas respuestas...*, f. 272-303.

30. « ...que el diezmo de pescado y coral fuesen igual y no hubiera dos maneras de diezmo, y que por el que se pagase al abad y sus sucesores en la citada abadía de Rosas, así por los pescadores y otros que hiciesen pescar en estos mares del término de aquella villa de cualquier genero de pescado que pescasen con arte, boliche y sardinales y coral las porciones siguientes: de 26 peces francos al patron o pescador, uno de diezmo; de 26 quintales de pescado franco, uno; de 26 samales francos, uno; de 26 libras en dinero francas, una; asimismo, del coral de 26 onzas francas, una; de 26 libras francas, una; y que de los peces que partiesen para comer en las referidas artes, boliches y sardinales que no se hubiese de pagar diezmo al Abad como no excediese de una libra por parte o personero. Y que si en algun tiempo viniesen a menos los predichos sardinales y en los mares del término de Rosas no se pescase con xarcias, se pagase al Abad el referido diezmo del pescado y coral a la dieziochena franca al pescado partiendo con pescado, y con dineros a la veintena franca, como hasta entonces se había acostumbrado a pagar. » (Le texte original est en castillan). « Que la dîme du poisson et du corail soient les mêmes et non pas deux dîmes différentes, et que soient payé à l'abbé et à ses successeurs de ladite abbaye de Rosas, par les pêcheurs et d'autres qui feront pêcher dans la mer du domaine de cette ville, pour tous les types de poisson capturés avec art (senne), boliche (petite senne et au feu), sardinales et corail, selon les parts suivantes : de 26 poissons francs au patron ou pêcheur, un poisson de dîme ; de 26 quintaux (mesure de poids) de poisson franc, un ; de 26 semals (panier, unité de volume) francs, un ; de 26 livres en monnaie, franc, un ; et aussi, du corail de 26 onces franches, une ; de 26 livres franches, une ; et que des poissons qu'ils se partagent pour manger les produits par lesdits arts de pêche, senne grande et petite, sardinaux, aucune dîme ne sera payée à l'abbé si la quantité répartie par personne ne dépasse pas une livre. Et que si dans le temps à venir se produit une diminution des captures par le sardinal, et que dans la mer du domaine de Rosas cet art n'est plus utilisé, on devra payer à l'abbé la dîme du poisson et du corail à la 1/18 franche du poisson, en partageant le poisson, et avec monnaie la 1/20 franche, comme on payait habituellement jusqu'à aujourd'hui. » ADG. Arxius incorporats. Amer i Roses. Col·lecció de documents sobre el delme del peix a Roses, 1756. Doc. 2. Concòrdia sobre el delme del peix (1614), f. 10-12.

31. A. Garrido, 2005.

32. A. Garrido, 2006.

33. C. Martínez Shaw, 1988 ; 1998 ; C. Martínez Shaw, R. Fernández Díaz, 1984.

Bibliographie

- Alegret Tejero J. Ll., Garrido A., 2006, « Aproximació a l'activitat pesquera a la regió de l'Empordà (segles XV-XVIII): adaptacions a un medi en constant transformació », *Estudis d'Història Agrària. Pluriactivitat en el camp català*, 19, p. 27-48.
- Bajet M., 1998, *Aspectes del comerç a Catalunya en el segle XVI segons els llibres dels mostassafs*, Lleida, Servei de Publicacions de la UdLl.
- Buti G., 2010, « Techniques de pêche et protection des ressources halieutiques en France méditerranéenne », in V. D'Arienzo, B. Di Salvia (dir.), *Pesci, barche, pescatori nell'area mediterranea dal medioevo all'età contemporanea*, Milan, Franco Angeli, p. 105-122.
- Carbonell E., 2014, « La memòria del món pesquer », *Drassana: revista del Museu Marítim*, 22, p. 65-77.
- Collet S., 1985, « Le tiers de l'espadon : un mode féodal d'appropriation de la ressource halieutique. Prémices pour une recherche sur la rente halieutique », *Anthropologie Maritime*, 2, p. 41-53.
- Collet S., 1987, « Le baron et le poisson : féodalité et droit de mer en Europe Occidentale », *Droit et Cultures*, 13, p. 25-49.
- Costa M.-M., 1995, « Conflictes de pesca a les mars de Palamós (1571-1576) », *Estudis del Baix Empordà*, 14, p. 157-162.
- Faget D., 2011, *Marseille et la mer. Hommes et environnement marin (XVIII^e-XX^e siècle)*, Aix-en-Provence-Rennes, Presses universitaires de Provence-Presses universitaires de Rennes.
- Garrido A., 2005, « Los pescadores de la Costa Brava ante el Antiguo Régimen: orígenes y geografía del conflicto entorno a las rentas feudales (1750-1830) », in *VIII Congreso de la Asociación Española de Historia Económica (Santiago de Compostela, 2005)*, non paginé.
- Garrido A., 2006, *Pesca i associacionisme al litoral de Girona: La confraria de Sant Pere de Palamós (segles XVII-XVI)*, Gérone, Universitat de Girona.
- Garrido A., 2010, *Les Ordinacions de la pesquera de Calonge (segles XV-XVII)*, Palamós, Fundació Promediterrània.
- Garrido A., 2011, *La pesca al Cap de Creus a l'època moderna (segles XVI-XVIII): organització, gestió i conflictes per l'accès al recursos pesquers*. Doctorat, Universitat de Girona.
- Llorca F. X., 2002, « Talassonímia dels mariners de la Vila Joiosa », *Butlletí Interior de la Societat d'Onomàstica*, 93, p. 489-499.

- Martínez Shaw C., 1988, « La pesca en la Catalunya del siglo XVIII: una panoràmica », *Pedralbes: Revista d'Història Moderna*, 8, p. 323-338.
- Martínez Shaw C., 1998, « La renovación de la pesca española en el siglo XVIII », *Economía Marítima: actas de los XIII encuentros de Historia y Arqueología*, San Fernando, p. 51-62.
- Martínez Shaw C., Fernández Díaz R., 1984, « La pesca en la España del siglo XVIII: Una aproximación cuantitativa (1758-1765) », *Revista de Historia Económica*, 2-3, p. 183-201.
- Mas F., 1988, *La revolta dels Joseps*, Lloret de Mar, Club Marina-Casinet.
- Masse E. M., 1842, *Mémoire historique et statistique sur le canton de La Ciotat*, Marseille.
- Muntaner C., 2003, *Terra de masos, vila de mar. Vida, economia i territori al castell de Sitges i el seu terme entre els segles XIV i XV (1342-1418)*. Doctorat, Barcelone, Universitat de Barcelona.
- Palou H., 1999, « La regulació de la navegació comercial per mar en temps de guerra. L'Ordinació de Pere III de 1356 », *Anuario de Estudios Medievales*, 29, p. 775-801.
- Pujol M., 2012, « L'Escala, el Sardinall i "Mata'l, que és de Roses!". Un exemple dels conflictes de pesca existents a l'Edat Moderna (segles XVI-XVIII) », *Drassana*, 20, p. 90-104.
- Pujol M., 2013, « La pesca a la mar de Torroella de Montgrí i l'Estartit a l'edat moderna (1550-1840) », *Beques de Recerca Joan Torrò i Cabratosa. Medi Ambient i Ciències Socials*, 5, p. 11-140.
- Pujol M., 2014, *Un mar de conflictes. La pesca a Roses durant l'Antic Règim, 1592-1835. Tecnologia, economia i societat en la costa del Cap de Creus i el Golf de Roses*, Roses, Ajuntament de Roses.
- Recasens J. M., 1997, « Notícies sobre la pesca i els pescadors de Tarragona. Segles XVI i XVII », *Quaderns d'història tarraconense*, 15, p. 67-118.
- Roig E., 1922, *La pesca a Catalunya*, Barcelone.
- Serra i Puig E. (coord.), 2001, *Cort general de Montsó (1585): Montsó-Binèfar procés del protonotari*, Barcelone, Generalitat de Catalunya, Departament de Justícia.
- Urteaga L., 1987, *La Tierra esquilhada. Las ideas sobre la conservación de la naturaleza en la cultura española del siglo XVIII*, Barcelone, Serbal-CSIC.
- Zaragoza E., 1992, « Índex de l'Arxiu del Monestir de Sant Feliu de Guíxols », *Scripta et documenta*, 42.

Entre rationalisation de la collecte et conquête du milieu sous-marin Les techniques de pêche du corail rouge de Méditerranée du XVI^e au début du XX^e siècle

En dehors de quelques études circonscrites dans le temps et dans l'espace, les techniques de la pêche du corail dans l'espace méditerranéen n'ont pas encore vraiment retenu l'attention des historiens¹. Jusqu'à présent, la recherche a plutôt focalisé son attention sur les entreprises liées à cette activité, les communautés de pêcheurs, les grandes zones de prélèvement ou les aspects commerciaux de la filière². Le chantier sur les savoir-faire, les pratiques, les innovations et les transferts de technologies concernant la récolte reste donc largement ouvert et attend ses historiens. Face à l'épaisseur du dossier, cette contribution affiche de modestes ambitions. Elle entend proposer une première synthèse dans la longue durée, depuis la Renaissance jusqu'au début du XX^e siècle. L'état des lieux sera dressé à grands traits. Il s'agit avant tout de présenter les principaux repères, de donner des éléments de réflexion sur le sujet et d'offrir quelques pistes susceptibles de stimuler de nouvelles recherches.

Deux principaux objectifs seront poursuivis. Il s'agit tout d'abord de montrer en quoi les caractéristiques de l'espèce *Corallium rubrum*, la spécificité du milieu d'exploitation et la pression de la demande ont pesé sur les techniques de pêche et leurs évolutions. Dans le même temps, la recherche s'attachera également à saisir l'impact de l'innovation technique sur la gestion de la ressource et sur le métier de corailleur, depuis la pêche avec l'engin jusqu'à la conquête des fonds marins avec scaphandre. Dans ces deux axes de notre propos, les permanences et les changements seront notamment observés à l'aune des rapports que la pêche du corail entretient avec d'autres activités marines et sous-marines.